

Blois, le 24 mars 2023

« MAISON BLEUE 41 HORS LES MURS » : LE DÉPARTEMENT REÇOIT LE LABEL « TERRITOIRE INNOVANT », NIVEAU BRONZE, DANS LA CATÉGORIE E-SANTÉ

Mercredi 22 mars, le conseil départemental de Loir-et-Cher a été distingué du label « [Territoire innovant](#) » niveau bronze dans la catégorie *E-Santé* par [Les Interconnectés](#), association de diffusion des usages et innovations numériques. Cette distinction, reçue lors d'une cérémonie à Toulouse, récompense l'initiative « [La Maison Bleue Hors les murs](#) » qui permet, grâce à des casques à réalité virtuelle et un film en 3D, de visiter [La Maison Bleue 41](#) et de découvrir les équipements et les adaptations du logement envisageable pour privilégier le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Créé en 2009 par [Intercommunalités de France](#) et [France urbaine](#), le [réseau des Interconnectés](#) est un interlocuteur de référence des territoires qui s'engagent dans l'innovation et se transforment grâce au numérique. À la fois espace de dialogue et d'expertise, plateforme d'activation et centre de ressources, le réseau organise chaque année un concours destiné aux collectivités qui identifie les initiatives mobilisant les technologies numériques et pratiques innovantes au service des territoires et de leurs habitants. Dénommé « Territoire Innovant » il décerne un label aux collectivités qui ont mis en œuvre des initiatives marquantes en termes d'usages ou de services dans 7 catégories :

- Modernisation du service public,
- Territoire intelligent et responsable,
- Cybersécurité,
- Numérique et environnement,
- Territoire inclusif,
- Aménagement et attractivité du territoire,
- E-santé.

Composé d'associations d'élus, d'entreprises du numérique, de représentants de régions et d'instances de l'État, le jury appuie son évaluation sur 6 critères :

- l'innovation,
- la prise en compte des usagers,
- la reproductibilité,
- la mutualisation et/ou l'interopérabilité,
- le retour sur investissement en termes d'utilité et d'efficacité,
- la prise en compte de l'impact environnemental.

En 2023, sur les 58 dossiers de candidature reçus, 38 ont fait l'objet d'une audition par le jury, et seuls 25 ont été retenus pour obtenir le Label.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a fait acte de candidature dans la catégorie *E-santé* en présentant le dispositif de « [La Maison Bleue Hors les murs](#) ».



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Proposant une déambulation virtuelle, à l'aide de casques à réalité virtuelle et d'un film en 3D, ce dispositif mobile présente les équipements et les adaptations du logement pouvant être envisagés pour mieux y vivre en toute sérénité, en toute sécurité, et le plus longtemps possible. L'objectif est d'emmener La Maison Bleue sur l'ensemble du territoire loir-et-chérien lors de manifestations dédiées au Bien Vieillir, à la gérontologie, à l'adaptation de l'habitat ou encore dans les Maisons [France services](#).

« Nous avons fait le choix d'un outil dématérialisé pour aller au plus près de nos usagers afin de leur présenter les solutions possibles leur permettant de rester le plus longtemps chez eux en sécurité, en toute autonomie. En allant vers les personnes âgées et/ou handicapées et leurs aidants qui ne peuvent se déplacer jusqu'à Blois pour visiter La Maison Bleue 41, ce dispositif permet à travers le dialogue de répondre aux attentes, voire de repérer les personnes les plus fragilisées ou isolées n'osant pas venir solliciter de l'aide. Cette animation est proposée à tout organisme qui souhaite illustrer sa formation par le visionnage d'un habitat adapté ou la démonstration des équipements susceptibles de faciliter la prise en charge par des professionnels du travail à domicile, et des travailleurs sociaux ou médico-sociaux, des personnes en perte d'autonomie. » explique Monique Gibotteau, vice-présidente du conseil départemental chargée de la solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile.



Maison d'habitation construite dans les années 50, La Maison Bleue 41, ouverte au public depuis 2013, a été aménagée comme une vitrine des solutions et équipements accessibles aux personnes en perte d'autonomie ainsi qu'à leurs aidants. Elle accueille un public de particuliers à la recherche d'information, de conseils et d'orientation pour des questions d'aménagement de leur habitat, ou d'équipements pouvant compenser leur perte d'autonomie ou celle d'un proche. Espace reconnu et apprécié par les établissements scolaires, les structures de formation professionnelle, les organismes en lien avec la prévention des personnes âgées ou en situation de handicap ou en charge de publics en perte d'autonomie, elle propose visites, animations, actions de sensibilisation, et la mise à disposition d'une salle de réunion où peuvent se dérouler les ateliers de ces organismes.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

